



L'arrivée des internés français
à la gare de Saint-Imier en 1916.
Carte postale. Mémoires d'Ici.
Fonds Pierre et Mary-Louise Flotron.



L'accueil triomphal d'internés français en 1916.
Carte postale. Archives de la famille Caillat.

PRISONNIERS DE GUERRE AU MONT-SOLEIL

Dès 1916, les internés de la Première Guerre mondiale sont hébergés en Suisse. Leur installation à Saint-Imier est semblable à celle qui se déroule dans de nombreuses localités romandes. L'accueil est enthousiaste, mais l'engouement ne dure pas.

Le 17 mai 1916, douze soldats et 25 civils français en provenance de Constance reçoivent un accueil triomphal à leur arrivée à Saint-Imier. Parmi eux, Henri Castel, un interné civil, dont on a conservé la correspondance avec sa marraine de guerre la Neuchâteloise Lydia Clottu. Cet échange épistolaire constitue un témoignage concret du quotidien et du destin d'un homme pris dans la tourmente de la Première Guerre mondiale et ayant trouvé refuge en Suisse.

Les autorités du village du Jura bernois et toute la population se sont massées à la gare pour accueillir ce premier convoi d'internés à destination de l'Hôtel Beau-Séjour au Mont-Soleil, sommet voisin. Baptiste Savoye en personne, conseiller national et directeur de la fabrique d'horlogerie Longines, s'est porté président du Comité d'hospitalisation. Les gens s'entassaient le long des rues, se dressent sur les talus ou sur les toits pour mieux voir les nouveaux arrivants.

À l'entrée en gare de l'express de 8 h 39, le Corps de musique entonne *La Marseillaise*. Vingt drapeaux sont tendus en ligne sur le quai. Une dizaine d'enfants portent d'énormes bouquets mêlant des fleurs bleues, blanches et rouges. On crie de partout: «Vive la France!» Les internés répondent par des «Vive la Suisse!» La réception est si imposante que le correspondant du journal local écrira aussitôt: «On dirait la grande fête qui couronne une victoire politique ou militaire.» (*Le Jura bernois*, 17 mai 1916).

La Première Guerre mondiale a commencé deux ans plus tôt. En août 1914, l'Europe entière s'enflamme, l'Allemagne viole la neutralité belge et envahit le territoire français. Après une avancée rapide, les fronts se stabilisent pour laisser place à une guerre des tranchées.



Les internés photographiés devant leur hôtel au Mont-Soleil.
Mémoires d'Ici. Fonds Lydia Clottu.

Les soldats capturés sur les champs de bataille sont envoyés dans les camps de prisonniers des pays respectifs. Les civils des territoires occupés – du nord de la France et de la Belgique en particulier – ou les étrangers qui résidaient en Allemagne à l'ouverture des hostilités sont considérés comme des prisonniers de guerre et enfermés eux aussi dans des camps. Les conditions de captivité, surtout au début de la guerre, sont qualifiées de barbares. Elles s'amélioreront légèrement au fil des mois. Les hommes souffrent de faim et de froid, de maladies et de troubles psychiques dus à la longueur de leur internement.



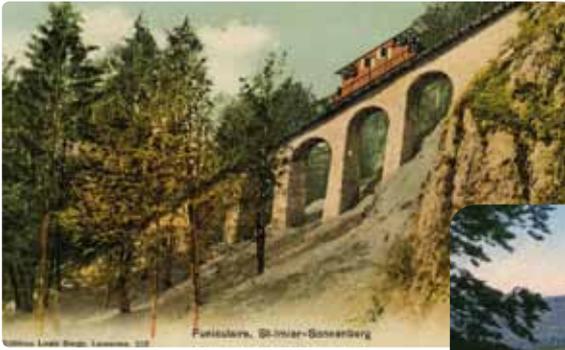
Un groupe d'internés de Saint-Imier devant leur résidence.
Mémoires d'Ici. Fonds Lydia Clottu.

Aucune guerre précédente n'avait produit un si grand nombre de prisonniers. En septembre 1914, deux mois après le début de la guerre, 125'000 Français et 94'000 Russes sont détenus en Allemagne. Entre 1914 et 1918, l'Allemagne fera quelque 2'400'000 prisonniers. Restée neutre, la Suisse offre rapidement ses bons offices aux deux parties belligérantes. Elle est soutenue par le Comité International de la Croix Rouge et le Vatican. Six mois après le début des hostilités, plus de 20'000 prisonniers civils – des femmes et des enfants, ainsi que des hommes âgés de moins de 17 ans et de plus de 60 ans – transitent par la Suisse pour regagner leur patrie. Dès la fin de l'hiver 1915, les soldats que les blessures ou la maladie ont rendus définitivement inaptes au combat peuvent eux aussi être rapatriés.

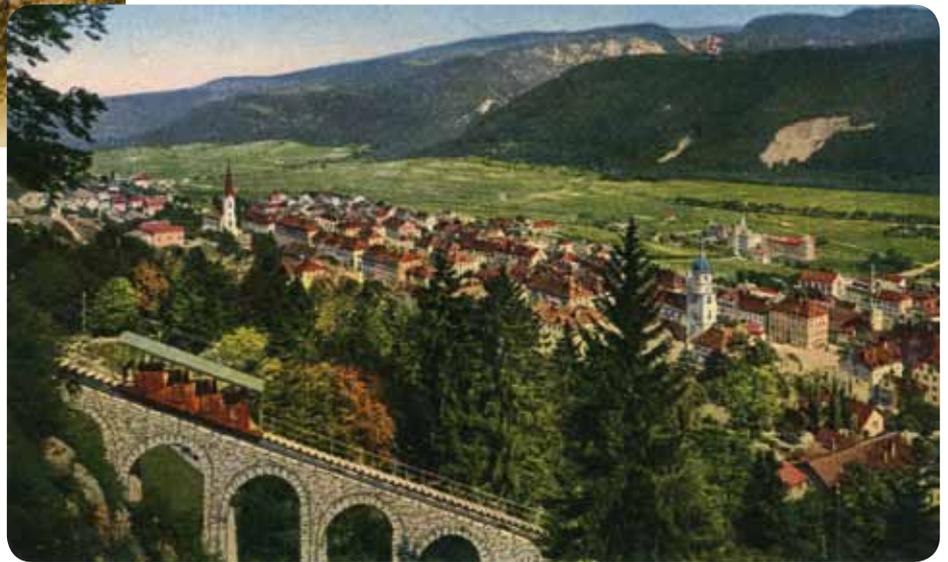
Les soldats capturés et les civils en âge de combattre restent dans les camps. Longtemps repoussée par l'Allemagne, l'offre du gouvernement suisse d'accueillir sur son territoire les malades et les blessés est acceptée en août 1915. Le 26 janvier 1916, 200 tuberculeux – 100 Français et 100 Allemands – sont envoyés à Davos, Montana et Leysin. Ils sont les premiers des quelque 75'000 hommes qui seront internés en Suisse durant la Première Guerre mondiale. Au fur et à mesure des mois, ils seront dispersés à travers une vingtaine de régions du pays.

OCCUPATIONS DES INTERNÉS

Considérés comme des prisonniers, les internés ont un domicile imposé. Ils sont soumis à la juridiction militaire. Ils reçoivent de leur pays une solde, un uniforme, un manteau, des sous-vêtements et des chaussures. La Suisse s'occupe de l'installation matérielle, de la nourriture et des soins médicaux contre remboursement des frais déterminés par les gouvernements belligérants respectifs. Les logeurs – des hôtels, des pensions, des sanatoriums ou directement chez l'habitant – reçoivent six francs par jour pour un officier et quatre francs pour un soldat. On tente de trouver du travail à ces hommes inoccupés, afin qu'ils échappent à l'oisiveté. Celle-ci peut conduire tant à une détresse psychologique qu'à des débordements moraux. Il faut néanmoins ne pas concurrencer les travailleurs indigènes, mais nombre de Suisses sont mobilisés et des places sont disponibles. Les internés donnent de leur gain pour la caisse du secteur et pour couvrir une partie de leurs frais. Si certains sont engagés pour travailler dans des hôtels ou pour exécuter des travaux agricoles ou de bûcheronnage, d'autres, dans la vallée de la Sagne et des Ponts, extraient péniblement la tourbe. Ailleurs, des comités mettent en place des ateliers où l'on fabrique des jouets, des objets de vannerie ou de cordonnerie. Les menuiseries d'Aigle, de Bex et de Gruyères réalisent ainsi 1000 maisons démontables, 10'000 portes, 2000 lits. Ce mobilier est destiné aux régions dévastées. En mai 1917, 12'000 objets fabriqués par des internés français, belges et anglais sont exposés dans les grandes villes de Suisse. À Genève, 6000 personnes se pressent chaque jour pour admirer ces réalisations.



Le funiculaire reliant Saint-Imier au Mont-Soleil sur des cartes postales du début du XX^e siècle. *Collection privée.*



Les réactions de la population varient selon le lieu où les internés sont placés. Le clivage de la Suisse elle-même se retrouve en miroir dans l'accueil qui leur est réservé. Les Alémaniques, plus germanophiles, sont accueillants à l'égard des Allemands, mais manifestent parfois de l'hostilité à l'égard des Français.

La Suisse romande porte généralement ses faveurs envers la France, proche par sa culture, et qui fut envahie par l'Allemagne. À Saint-Imier, le curé Paul Greuin est de nationalité française. C'est autour de lui que s'organise le secours aux prisonniers de guerre. Dès 1915, il fait paraître des communiqués dans le journal régional pour les recommander à la générosité de la population. Il fournit les adresses aux personnes qui voudraient assurer un soutien aux hommes retenus dans les camps allemands. Il donne des recommandations sur les emballages des colis, rappelle les produits autorisés, encourage à écrire régulièrement aux prisonniers, même en absence de réponse de leur part. Le 1^{er} octobre 1915, son Bureau d'expédition peut annoncer l'envoi de plus de deux tonnes de colis par mois en Allemagne.

Quand les longues démarches diplomatiques permettent l'hébergement des internés en Suisse, l'hospitalité est de mise. Après l'accueil chaleureux du premier jour, les témoignages de soutien se multiplient. Le premier dimanche qui suit l'arrivée des hommes, un concert est organisé au Mont-Soleil. Trois mille personnes

font le déplacement. «Depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, le funiculaire a marché presque sans interruption. Le soir pour la descente, même activité», relate *Le Jura bernois*. La carte postale de bienvenue éditée pour l'occasion est rapidement épuisée. La deuxième édition est suivie aussitôt par une troisième. L'enthousiasme est si grand qu'on se sent obligé de mettre les femmes en garde contre d'éventuels excès de sympathie!

Au fil des mois, l'engouement de la population se modère. La neige – l'hôtel est à près de 1200 mètres – tempère quelque peu l'intérêt pour les internés, isolés à l'écart du village. Mais aussi, avec la prolongation de la guerre, la situation économique de la Suisse se détériore. On craint une pénurie de ravitaillement, les manifestations contre la vie chère se propagent dans le pays.

Dès avril 1917, le CICR engage des négociations pour demander aux belligérants d'envisager le rapatriement d'un plus grand nombre de prisonniers. En juin 1918, les premiers convois partent enfin. À Saint-Imier, un changement dans l'organisation des régions d'internement a contraint à un transfert des internés militaires à Cortaillod le 31 janvier 1917. Les internés civils ne sont pas touchés par cette mesure et peuvent rester dans le Vallon. Le 20 décembre 1917, ils sont 24 Français et sept Belges. Le 25 juin 1918, ils sont encore vingt.



Des internés rentrent en France. *Au Soleil et sur les Monts. L'Étape libératrice. La vie de nos soldats et de nos alliés internés en Suisse, Genève, 1918. Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne.*



Les internés français disposaient de leur propre journal. *Mémoires d'Ici.*

Les spécialistes estiment que la Suisse a mobilisé 30'000 à 32'000 hommes et femmes pour assurer la gestion des internés dans le pays durant la Première Guerre mondiale. Quelque 75'000 hommes ont bénéficié de son hospitalité, parmi lesquels 37'515 Français. L'historienne Marianne Walle a écrit à leur sujet: «On a pu dire sans exagération que la moitié d'entre eux leur sont redevables de leur existence ». Le pays a usé de ses meilleurs diplomates pour faire avancer des négociations qui furent souvent longues et fastidieuses. Les accords spéciaux conclus dans ce sillage entre les belligérants à Berne en 1917 et 1918 ont servi à améliorer le traitement des prisonniers de guerre. ■

Sylviane Messerli

Pour en savoir davantage:

Des Deux côtés de la frontière. Le Jura bernois, les régions françaises et alsaciennes environnantes pendant la Première Guerre mondiale, colloque dirigé par Hervé de Weck, 2012.

Marianne Walle, «Les prisonniers de guerre français internés en Suisse (1916-1919)», dans *Prisonniers de la Grande Guerre: victimes ou instruments au service des États belligérants*, I, 2014, p. 52–72.

UN JOURNAL SPÉCIALISÉ

Le *Journal des internés français* se présente comme la seule publication officielle pour les internés. Hebdomadaire, il paraît pour la première fois le 26 octobre 1916. Il contient des articles généraux, mais aussi des informations sur les divers lieux de séjour des internés, les listes des nouveaux arrivés, les décès et, de plus en plus nombreux au fil du temps, les avis de mariage puis de naissance. Chaque abonnement donne le droit d'insérer «une fois et pour une seul numéro une annonce de trois lignes pour la recherche des disparus». En le feuilletant aujourd'hui, on est surpris par le nombre de publicités contenues dans ses pages. Fabriques de montres, chocolateries, magasins de confection, photographes, commerçants de vin ou de bière, mais aussi hôtels et banques y placent leur réclame.

CORRESPONDANCE D'HENRI CASTEL

Placé au Mont-Soleil, l'interné civil entretient un échange épistolaire avec sa marraine de guerre, la Neuchâteloise Lydia Clottu.

Il a 32 ans. Il vient de Roubaix où il était trieur de laine. Quoique civil, Henri Castel a été fait prisonnier de guerre quand les Allemands ont envahi le nord de la France. Il a rejoint alors le camp de Holzminden, en Basse-Saxe, laissant au pays sa mère, sa femme et son fils âgé de trois ans. En février 1916, après seize mois de captivité, il sollicite la protection d'une marraine de guerre. Ce sera Lydia Clottu, une jeune femme de Cornaux, dans le canton de Neuchâtel. Dans ses premières lettres, il demande des vivres, puis un petit savon.

Reconnu malade par les commissions médicales, il est un des 75'000 internés qui séjourneront en Suisse entre 1916 et 1918. Le 17 mai 1916, il arrive à Saint-Imier. Le jour même, il écrit une carte postale à sa marraine: «Chère Marraine, Je vous envoie ces deux mots pour vous faire savoir que je suis ici comme malade. Dans la prochaine, je vous enverrai plus de détails, votre filleul Henri Castel.» Il poursuit alors sa correspondance. Au fil des mois, un lien se tisse. Dans la solitude de l'exil, dans l'éloignement de la famille, dans l'incertitude sur l'avenir de son pays en guerre, le prisonnier lutte contre son «cafard», comme il désigne lui-même cette nostalgie qui le saisit lorsqu'il pense à sa patrie. Écrire à cette femme qui lui envoie, au gré des saisons, des cerises ou du raisin le rattache au monde des humains.

D'elle, il reçoit un gâteau et des bonbons pour marquer son entrée en Suisse, un jeu de jacquet pour tuer le temps lorsqu'il pleut, une bouteille de malaga pour fêter le réveillon de Noël... Par son intermédiaire, il envoie à son épouse «vingt mots». Le texte de ce télégramme est perdu, mais la lettre à Lydia Clottu qui l'accompagnait commence ainsi: «Si vous voyez quelque chose d'inconvénient, faites comme si c'était pour vous.» C'est à sa marraine qu'il écrit ces mots désarmants en mars 1917: «Je vous envoie la



Henri Castel dans son uniforme de conducteur du funiculaire du Mont-Soleil. *Mémoires d'Ici. Fonds Lydia Clottu.*



Lydia Clottu, marraine de guerre d'Henri Castel. *Archives privées.*



La famille de Lydia Clottu qui se tient derrière à gauche. *Archives privées.*

MARRAINE DE GUERRE

La guerre devait être courte. Elle s'enlise dans les tranchées, où les hommes croupissent dans la boue et dans l'effroi. En France, les soldats originaires des régions envahies ne reçoivent plus de nouvelles de leur famille. Aux souffrances physiques s'ajoute la privation affective. L'armée voit le moral de ses troupes s'effondrer. En janvier 1915, Marguerite de Lens fonde à Versailles la première association des mairaines de guerre, La Famille du soldat, dont la mission consiste à mettre des combattants en lien avec des correspondants. D'autres initiatives suivent, parfois soutenues par le Ministère de la guerre. Elles sont largement relayées par la presse et connaissent un succès immédiat.

Les mairaines entendent apporter un réconfort moral qui doit suppléer à la solitude. Elles sont aussi animées de la volonté patriotique d'encourager les mobilisés dans leurs combats. Mais bientôt se font jour des craintes de voir des mairaines se transformer en espionnes au service de l'ennemi. De plus, l'image de la mairaine s'offrant en fille facile au soldat privé de relations sentimentales et sexuelles ternit la réputation. Caricatures, débats ou pièces de boulevard se gaussent de celles qu'ils présentent comme femmes aguicheuses ou vieilles esseulées.

En Suisse, les initiatives se font ponctuellement, au gré de l'investissement de privés. Ainsi, le curé Greuin à Saint-Imier ou la parente de Lydia Clottu à Saint-Blaise, femme du conseiller d'État Alfred Clottu, multiplient les démarches pour coordonner les efforts. Les sociétés locales françaises s'activent elles aussi pour trouver des soutiens.

Quelles furent donc les motivations de Lydia Clottu, cette jeune Neuchâteloise née en 1889, à écrire à trois prisonniers français durant la Première Guerre mondiale? Aucune de ses lettres ne nous est parvenue. Elles expliqueraient peut-être la raison de sa correspondance. Mais on peut affirmer qu'elle ne cherchait par là ni à séduire ses correspondants ni à trouver un mari. En cela, elle fut semblable à des milliers d'autres mairaines. Sans doute faut-il entendre dans sa régularité à envoyer lettres et colis un geste dépourvu de toute visée politique consciente. Peut-être y avait-il une volonté de répondre aux préceptes de sa foi. Quoi qu'il en soit, la lecture des lettres de ses correspondants, en particulier de celles d'Henri Castel, montre combien ces échanges avec elle ont permis à cet homme abîmé de se reconstituer comme individu et de retrouver une part de son humanité.

carte que j'ai reçue de ma Mère, mais je crois que mon père est mort car elle a marqué *Veuve Castel Salembier*. Mais je ne peux rien faire à tous ces malheurs.»

Son orthographe est hésitante. L'application qu'il met pour former au crayon gris les lettres de ses mots traduit sa difficulté. Mais quand il enverra une carte postale de La Chaux-de-Fonds – où il subit des examens médicaux qui doivent permettre son rapatriement en France – et de Macolin – où il se rend pour faire les honneurs au général français Pau venu remonter le moral de ses compatriotes internés en Suisse – il sait que ses mots pourront être lus par d'autres.

Il demande donc à des camarades de prendre la plume pour lui : «Vous me demandez pourquoi que je n'ai pas écrit la carte moi-même. Je l'ai fait faire parce que je fais trop de fautes, dans une lettre je sais qu'il n'y a que vous qui le voyez et j'espère que vous me pardonneriez.»

Dans ses lettres protégées dans une enveloppe, il peut se raconter par bribes et par allusions. Il parle du temps, de la neige en juin sur les hauteurs de Saint-Imier, des concerts organisés en faveur des internés, de la générosité de la population : «Je suis heureux de vous dire que dimanche 18 juin nous avons reçu des montres d'une dame de St-Imier, alors nous avons l'heure en poche.»

EXTRAITS DE LETTRES D'HENRI CASTEL

L'orthographe a été corrigée.

Mémoires d'Ici. Fonds Lydia Clottu.

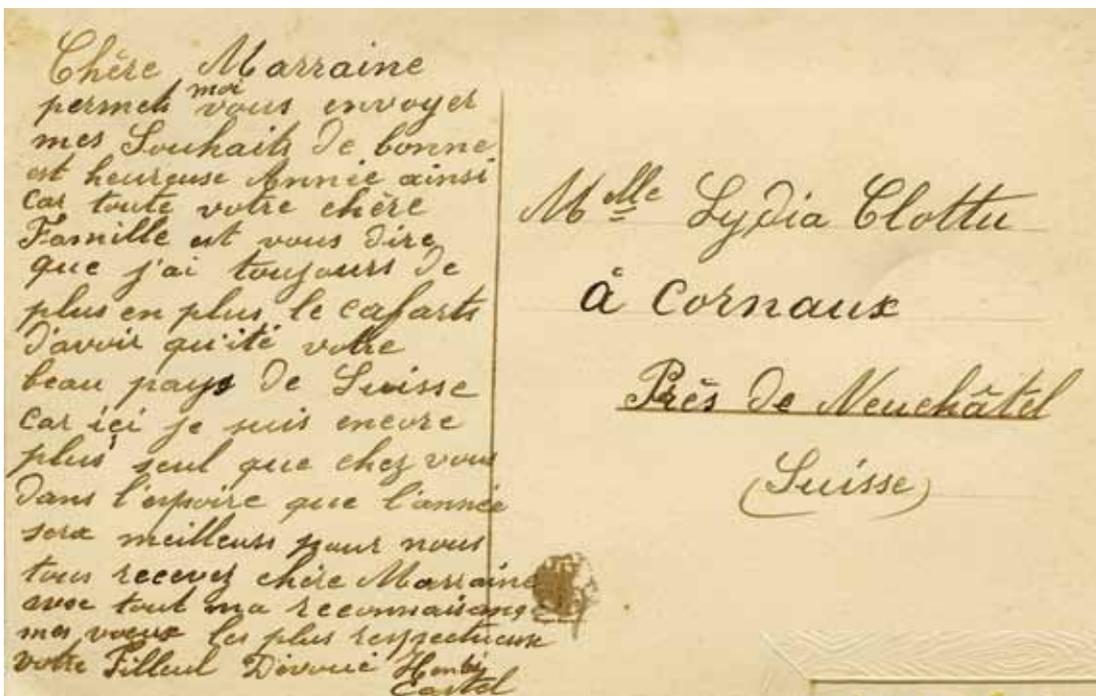
« (Premiers mots envoyés par Henri Castel à Lydia Clottu). Holzminden 20-3-16. Chère Marraine, je viens de recevoir une lettre par l'intermédiaire de votre chère cousine C. Clottu par Tavares. Étant prisonnier de 17 mois et ne recevant rien de chez moi, j'habite Roubaix, je suis trieur de laine, âgé de 32 ans, père d'un enfant. C'est pourquoi j'ai recours à votre bienveillance pour obtenir si possible un peu de vivres, car je suis malade. Dans l'espoir que ma demande sera prise en considération, recevez de votre obligé Castel Henri»

«St-Denis, le 10.2.18. Chère Marraine, Merci pour votre lettre qui m'a fait un très grand plaisir de la recevoir, car je croyais que j'avais commis une faute envers vous et me faisais bien de peine! Enfin, me voilà revenu heureux d'avoir reçu votre lettre et merci! Pour le moment je suis livreur chez un quincailler, car je ne peux pas aller à l'usine, car je deviens malade tout de suite. J'espère que si les moyens me permettent de retourner à St-Imier travailler, j'y retournerai de suite, car j'ai un cafard de votre beau pays. Ici, je suis seul et sans nouvelles de ma Famille, et pas moyen d'en avoir, alors, voyez si c'est plus triste que chez vous! J'espère que ma lettre vous trouvera en bonne santé et que le beau temps vous fera plaisir. Bien le bonjour à votre Famille que je n'oublie pas, Votre Filleul dévoué, Henri Castel.»

«Hôtel Beau Séjour, le 9 octobre 1916. Chère Marraine, Je suis heureux de vous dire que je suis allé à Courtelary dîner, chez un Français, M. Félix Bouton, Directeur de la fabrique de pâte à papier, et que j'ai été bien heureux de pouvoir parler de la France, vu (qu'il) a un garçon tué à la guerre et un de blessé qui était là. Alors il m'a dit que tout allait bien pour nous Français. J'espère que votre santé est toujours bonne ainsi que celle de votre Chère Famille. Merci pour votre carte. Recevez, Chère Marraine, mes respectueuses salutations les plus distinguées de votre filleul dévoué, Henri Castel»

«(Carte postale brodée : deux oiseaux blancs portent une corbeille de fleurs bleues, « Bonne fête »). Chère Marraine, Je me permets de vous envoyer cette carte pour votre fête du 1er août (1918), car je ne peux oublier ce bon jour pour toute votre Famille, et j'espère que la fête sera plus belle que l'année dernière, et bon amusement à tous. Votre filleul H. Castel.»

« St-Denis, le 12.12.18. Bien Chère Mairaine, Permettez-moi de vous demander pardon pour mon long silence, car j'espère que vous comprendrez mes ennuis de ne pas (avoir) encore reçu de nouvelles de ma famille, et je suis bien malheureux d'être toujours seul. Enfin, si je n'ai pas des bonnes nouvelles sous peu, j'irai à St-Imier pour moi travailler, j'ai reçu du Directeur du *Jura Bernois* une lettre dans laquelle (il écrit) que si j'ai l'idée d'aller en Suisse pour travailler, qu'il me chercherait de l'occupation pour moi, alors je prends toujours un très (grand) courage, car j'ai toujours été si heureux dans votre beau pays. Chère Mairaine, j'espère que la fin de cette terrible guerre vous a donné bien de la gaieté, car je serais bien heureux que vous soyez près de moi ainsi que vos bons parents, pour moi les conduire voir les fêtes que l'on fait à Paris depuis l'armistice. J'espère que vous devez penser la joie et les pleurs que ça nous a fait ce jour-là, car le peuple chantait, pleurait tout à la fois. Je croyais qu'on devenait tous fous. Enfin, pour le moment nous ne voyons rien de changé, mais ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que les usines n'ont plus beaucoup de travail, car l'on travaillait partout pour la guerre, alors les munitions sont arrêtées et je ne sais pas encore quel résultat que ça va donner. Enfin, le plus intéressant, c'est que le sang a fini de couler, car c'est bien triste de voir tous ces malheur(eux) amputés. C'est des choses que jamais j'aurais cru voir, enfin moi malgré mes mauvais moments je peux me compter bien heureux. J'espère, Chère Mairaine, que votre Frère en est bien content aussi, car toujours être soldat ça devient embêtant aussi. Dites bien le bonjour s.v.p. pour moi à votre Chère Famille, et que je ne l'oublierai jamais. Recevez, chère Mairaine, l'assurance de ma plus grande reconnaissance, Votre Filleul dévoué Henri Castel, route Gonesse 4, St-Denis (Seine).»



Une carte de vœux écrite en janvier 1918 par Henri Castel à Lydia Clottu.
Mémoires d'Ici. Fonds Lydia Clottu.



Le général français Pau venu à Bienne réconforter les internés.
Au Soleil et sur les Monts. L'Étape libératrice. La vie de nos soldats et de nos alliés internés en Suisse, Genève, 1918. Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne.



La fabrique de pâte à papier de Courtelary. Le directeur français, Félix Bouton, y a reçu Henri Castel en octobre 1916.
Mémoires d'Ici. Fonds La Goule.

Il s'initie à la luge et au ski : «Chère Marraine, Je vous envoie bien le bonjour et vous dis que nous avons 1 mètre de neige à Mont Soleil, et vous dis que tous les internés font de la luge et du ski. Ils ont voulu me faire essayer à aller avec des skis. J'ai parti une heure, mais j'ai pas pu me tenir debout une minute. Ils venaient me ramasser pour moi partir, mais je retombais aussi vite, alors je ne veux plus rien savoir! J'aime bien les voir aller, mais pour moi aller, non!» Pour que le temps passe plus vite et pour obtenir un peu d'argent, il travaille. À Saint-Imier, il décharge des wagons de pommes de terre et de charbon, il se fait engager chez Paul Zumstein comme serrurier-installateur. Il passe ses heures libres chez un bûcheron à œuvrer dans la forêt. Surtout, il est engagé comme conducteur du funiculaire et pose avec fierté, habillé de son nouvel uniforme sur une photographie qu'il enverra à sa marraine : «J'ai à vous dire qu'on m'a demandé pour moi conduire le funiculaire

à la place de deux conducteurs en attendant qu'ils peuvent revenir, mais si je pouvais rester pour la durée de la guerre, je resterais, car ils m'ont dit que si je reste ils me donneront 120 F par mois et en plus 10 F pour la vie chère et une chambre au funiculaire. Mais le docteur m'a dit que je devais rester toujours avec mes camarades, car tout seul ce n'était pas bon pour ma santé, car j'aurais trop d'ennui.» En août 1917, un peu plus d'une année après son arrivée en Suisse, il apprend avec joie qu'il est autorisé à rentrer en France. Il séjourne alors à Saint-Denis près de Paris. En raison de la guerre, il ne peut rejoindre sa famille, le nord de la France étant toujours occupé par les Allemands. Il est confronté à une solitude plus vive encore que celle dans laquelle il vivait en Suisse. Il multiplie les lettres à sa marraine, malgré le silence momentané de cette dernière, qui lui fait craindre d'avoir commis une faute. Son désir de revenir en Suisse est si fort qu'il écrit au directeur du journal de Saint-Imier, Pierre Grossniklaus, pour lui demander un travail. Une entorse d'abord, puis un grave accident où, écrasé entre deux voitures, il se fracture le bassin et se blesse au point d'uriner du sang pendant trois semaines, l'empêchent de concrétiser son projet. Sa dernière lettre date du 10 juillet 1919. ■

Sylviane Messerli

ACCIDENT MORTEL À SAINT-IMIER

Camarade d'Henri Castel, Louis Griffet se tue à skis. Ce fait divers conduira à l'édification d'un monument aux victimes de la guerre dans le cimetière local.



Internés Civils et Militaires au Mont-Soleil sur St-Imier



La carte postale sur laquelle se trouvent tous les internés qui viennent d'arriver au Mont-Soleil. Henri Castel est surmonté du chiffre 14 et Louis Griffet du chiffre 19. *Mémoires d'Ici. Fonds Lydia Clottu.*

Le 11 janvier 1917, le journal de Saint-Imier, *Le Jura bernois*, annonce un accident: un interné s'est mortellement blessé en voulant descendre à skis de Mont-Soleil à Saint-Imier. La nouvelle est relayée dans les journaux: «Lundi matin est décédé à l'infirmerie de Saint-Imier l'interné français Griffet, qui avait fait mercredi matin une chute en descendant de la montagne à skis. Les obsèques auront lieu mercredi.» (*Feuille d'avis de Neuchâtel*, 16 janvier 1917).

La correspondance d'Henri Castel nous permet de mieux comprendre les causes de ce malheur. Dans une lettre non datée, celui-ci écrit à sa marraine Lydia Clottu: «Le motif, c'est que

j'avais un travail trop lourd pour moi alors j'avais demandé à un camarade de venir le faire pour moi, alors il devait venir à 1h1/2 du midi, il n'est pas venu, moi j'ai descendu au funiculaire et lui en skis, mais il lui est arrivé un grand malheur, car il a tombé dans les rochers et le soir à 6 h on m'a dit qu'on avait trouvé un interné dans le bois et il ne donnait plus signe de vie. Alors j'(ai) été prévenir la police et nous sommes partis à la recherche avec un brancard et j'ai retrouvé mon camarade sans connaissance et il est toujours comme je l'ai trouvé et nous attendons sa mort à tout instant. Croyez, chère Marraine, le choc que ça m'a fait.»

Des internés s'essayent au ski ou à la luge.
Ici à Leysin. *Au Soleil et sur les Monts.*
L'Étape libératrice. La vie de nos soldats et
de nos alliés internés en Suisse, Genève, 1918.
Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne.



L'ensevelissement d'un interné français à Montreux. *Au Soleil et sur les Monts.*
L'Étape libératrice. La vie de nos soldats et
de nos alliés internés en Suisse, Genève, 1918.
Bibliothèque cantonale et universitaire,
Lausanne.

Louis Griffet, interné civil au Mont-Soleil, est enterré le 17 janvier 1917 au cimetière de Saint-Imier. On découvre le visage du malheureux sur la carte postale éditée lors de l'arrivée des internés. Il semble avoir une cinquantaine d'années. Installé au Mont-Soleil, il a lui-même pris des photographies des internés, qu'il a signées «cliché L. Griffet». Immédiatement après sa mort, une polémique éclate : on assure ci et là que le défunt avait pris un faux nom pour cacher certaines fautes graves. Il faudra l'envoi des papiers officiels – et un démenti dans le journal local – pour faire taire les rumeurs.

Dès le 22 janvier, le curé Paul Greuin appelle à la générosité des lectrices et des lecteurs du *Jura bernois* pour l'édification d'une tombe en son honneur. Moins d'une dizaine de jours plus tard, il reçoit un premier don, anonyme, de 50 francs. Il parle désormais d'un monument «érigé à la mémoire des victimes de la guerre». Au fil des semaines, les donateurs sont répertoriés dans le journal : la plupart choisissent de rester anonymes ou n'indiquent que les initiales de leurs noms et leur lieu de résidence. Mais Émile Schweingruber, directeur de la fabrique de spiraux pour l'horlogerie, contribue

à hauteur de 30 francs, alors que les sociétés françaises de la Vallée de Tavannes et de Delémont donnent dix et cinq francs. «Deux veuves françaises» sont les dernières mentionnées. Elles offrent dix francs le 17 juillet 1917. La carte postale représentant le monument, vendue le jour de l'inauguration, complète ces montants.

L'inauguration du monument a lieu le 15 juillet. Elle est longuement relatée dans *Le Jura bernois*. Le cortège formé devant l'Hôtel de la Maison de Ville est conduit par le Corps de musique. Les bannières de onze sociétés locales françaises et de la colonie italienne de Saint-Imier flottent. Au cimetière, on lit les lettres de l'ambassadeur et du consul de France à Berne, empêchés d'assister à la cérémonie, puis les discours s'enchaînent soulignant les sentiments pacifiques de la France face aux ambitions conquérantes de l'Allemagne. La manifestation est une démonstration politique évidente.

Le monument se dresse aujourd'hui encore dans le cimetière imérien. Il porte les noms de huit soldats français et suisses de la région morts pour la France sur le champ de bataille. ■

Sylviane Messerli